

## PROCÈS-VERBAL

7<sup>e</sup> réunion

**Le mercredi 12 avril 2023**

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence du professeur Jean-Pierre Perreault, vice-recteur à la recherche et aux études supérieures. Le professeur Jean-Pascal Lemelin, vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures, agit à titre de secrétaire de la réunion en vertu de l'article 61.4 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

### Les membres suivants sont présents :

P <sup>re</sup> Thérèse Audet	Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Pierre-Michel Bernier	Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Faculté des sciences de l'activité physique
P <sup>re</sup> Claudia Champagne	Vice-doyenne à la recherche et aux études de 3 <sup>e</sup> cycle, École de gestion
P <sup>re</sup> Geneviève Dufour	Professeure, Faculté de droit
P <sup>re</sup> Nathalie Fauchoux	Vice-doyenne à la recherche, Faculté de génie
P <sup>re</sup> Christine Hudon	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
P <sup>re</sup> Nadine Lanctôt	Vice-doyenne à la recherche, Faculté d'éducation
P <sup>r</sup> Jean-Pascal Lemelin	Vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures
P <sup>r</sup> Jean-François Lepage	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P <sup>r</sup> Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
P <sup>re</sup> Nathalie Rivard	Vice-doyenne aux études supérieures, à la recherche et à l'innovation à la Faculté de médecine et des sciences de la santé
M <sup>me</sup> Pascale Roy	Conseillère au partenariat, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
P <sup>r</sup> Denis Morris	Professeur, Faculté des sciences
P <sup>re</sup> Mouna Sebri	Professeure, École de gestion

### Les membres suivants sont excusés :

P <sup>r</sup> Vincent Aimez	Vice-recteur à la valorisation et aux partenariats
M. Celse Kafui Amédin	Chargé de cours, Faculté de génie
M. Loïc Bizeul	Étudiant aux cycles supérieurs, Centre d'études du religieux contemporain (CERC)
P <sup>re</sup> Stéphane Martelly	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>re</sup> Héléne Mayrand	Vice-doyenne à la recherche et aux cycles supérieurs, Faculté de droit
P <sup>r</sup> Denis Rancourt	Professeur, Faculté de génie

### Les personnes suivantes sont invitées :

M. Christian Beaulé	Directeur général, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
M <sup>me</sup> Mélissa Casavant	Coordonnatrice de projets, Service des communications
M <sup>me</sup> Patricia Fournier	Adjointe au Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures
M <sup>me</sup> Pascale Lafrance	Directrice générale, USherbrooke International
M <sup>me</sup> Tania Perron	Agente de recherche, Bureau de la registraire
M <sup>me</sup> Josée Toulouse	Directrice de section – Service des bibliothèques et archives)

Le professeur Patrick Fournier, vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la Faculté des sciences, arrive au cours des échanges relatifs au point 4. *Communication du vice-recteur à la recherche et aux études supérieurs* (CR-2023-04-12-04). Le professeur Jean-François Lepage, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, quitte au cours des échanges relatifs au point 9.4 *Directive relative au dépôt institutionnel Savoirs UdeS (Directive 2600-060) – modification – avis* (CR-2023-04-12-13) alors que la professeure Christine Hudon, vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales,

quitte au cours des échanges relatifs au point 11.2 *Plan stratégique 2022-2025 – rayonnement et leadership des regroupements de recherche et des zones d'innovation (objectifs 2.3) – discussion* (CR-2023-04-12-15).

CR-2023-04-12-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir ajouté le point 6.1 *Calendrier des réunions du conseil de la recherche pour l'année universitaire 2023-2024 – adoption*.

(Document en annexe)

CR-2023-04-12-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 février 2023

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte le procès-verbal de la réunion du 22 février 2023 tel qu'il a été soumis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CR-2023-04-12-03

Affaire découlant du procès-verbal de la réunion du 22 février 2023

CR-2023-02-22-04 – La publication de la firme *Research Infosource* faisant état du classement au 15<sup>e</sup> rang de l'Université de Sherbrooke au *Canada's Top 50 Research Universities 2022* parmi les universités canadiennes a été remise aux membres du conseil séance tenante.

CR-2023-02-22-05 – La recommandation visant la reconnaissance officielle de 10 regroupements comme centres de recherche de l'Université de Sherbrooke de 2023 à 2026 a été approuvée par le conseil universitaire le 5 avril 2023. Chaque regroupement de recherche ayant présenté une demande de reconnaissance a reçu une correspondance les informant des résultats de leur évaluation.

CR-2023-02-22-06 – Les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009) ont été approuvées telles que présentées par le conseil universitaire le 5 avril 2023.

CR-2023-02-22-07 – A sa séance du 5 avril 2023, le conseil universitaire a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en économie et de doctorat en économie du développement de l'École de gestion.

CR-2023-02-22-08 – A sa séance du 5 avril 2023, le conseil universitaire a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et de maîtrise en environnement de la Faculté des sciences.

CR-2023-02-22-15 – Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures invite les membres du conseil à rappeler aux personnes concernées que la date limite pour soumettre un projet dans le cadre de la deuxième édition du *Programme d'appel à projets pour la recherche interdisciplinaire et interfacultaire* est le 24 avril 2023.



CR-2023-04-12-04

**COMMUNICATION DU VICE-RECTEUR À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES**

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil des sujets suivants :

- du *Prix Relève étoile Jacques-Genest* du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) décerné à Charles Roussin-Léveillé, étudiant au doctorat en biologie moléculaire et cellulaire;
- du *Prix Louise-Dandurand* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) décerné à la professeure Deborah Ummel, du Département de psychoéducation de la Faculté d'éducation;
- de quelques résultats récents à différents programmes de bourses et de subventions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT);
- du Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche – Ce comité consultatif a été créé pour fournir des conseils sur la façon dont le gouvernement du Canada peut moderniser le système fédéral de soutien à la recherche afin d'optimiser les retombées des investissements et de favoriser la réussite des chercheurs canadiens;
- du budget provincial 2023-2024 – Le budget provincial dévoilé par le gouvernement du Québec comportait une indexation significative des subventions en enseignement supérieur sans pour autant comporter de nouveau financement ciblé pour les priorités spécifiques de l'UdeS;
- du budget fédéral 2023-2024 – Le budget fédéral déposé par la Chambre des communes à la fin mars 2023 ne prévoit pas d'augmentation du nombre et de la valeur des bourses aux études supérieures;
- de l'appel à projets pour le prochain concours Innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);
- des résultats du plus récent concours des bourses d'excellence en recherche de l'UdeS. 46 nouvelles bourses ont été offertes à la maîtrise (32) et au doctorat (15) et ce dans les trois grands secteurs de la recherche;
- de l'appel à candidatures de l'Acfas qui sera ouvert du 25 mai au 10 septembre 2023 pour le financement de 15 nouveaux projets et la poursuite de 18 autres projets dans le cadre du Programme de coopération en recherche dans la francophonie canadienne; le financement est d'un maximum 5 000 \$ par projet.

**ADOPTION**

CR-2023-04-12-05

**Calendrier des réunions du conseil de la recherche pour l'année universitaire 2023-2024 – adoption**

Les membres du conseil ont reçu, séance tenante, une copie du projet de calendrier des réunions du conseil de la recherche pour l'année universitaire 2023-2024.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte le calendrier des réunions du conseil de la recherche pour l'année universitaire 2023-2024 tel que présenté en annexe.

(Document en annexe)

*Les membres du conseil conviennent de traiter les points suivants à ce moment-ci de la réunion :*

- 9.5 *Position générale de l'Université de Sherbrooke concernant l'apport des intelligences artificielles à la formation dans l'ensemble des disciplines – énoncé de principe – avis (ANNEXE)*

- 10.1 *Conseil des études – procès-verbal de la réunion 25 janvier 2023 (ANNEXE)*
- 10.2 *Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion 8 février 2023 (ANNEXE)*
- 10.3 *Groupe de travail sur les études supérieures en recherche – comptes rendus – réunions du 27 septembre 2022, du 30 novembre 2022 et du 31 janvier 2023 (ANNEXE)*

#### **Avis**

CR-2023-04-12-06

Position générale de l'Université de Sherbrooke concernant l'apport des intelligences artificielles à la formation dans l'ensemble des disciplines – énoncé de principe – avis

La vice-rectrice aux études présente aux membres du conseil l'énoncé de principe en regard de la position générale de l'Université de Sherbrooke concernant l'apport des intelligences artificielles (IA) à la formation dans l'ensemble des disciplines.

Consciente que ses diplômées et diplômés seront amenés à utiliser ces technologies à différents niveaux dans leur vie professionnelle, citoyenne et personnelle, l'UdeS a choisi de ne pas interdire l'utilisation des IA génératives en formation, ni d'investir dans des solutions visant à en détecter l'utilisation. Elle vise plutôt à outiller adéquatement son personnel et la communauté étudiante afin qu'ils soient en mesure d'utiliser les différentes formes d'IA de manière judicieuse, critique et éthique.

De ce fait, l'Université prévoit offrir des activités pédagogiques dans ses programmes crédités ou non, ainsi que des formations non créditées, pour aider la communauté étudiante, le personnel et les professionnels en exercice à développer leurs compétences à utiliser des IA dans diverses situations et contextes.

À l'issue des discussions, les membres du conseil de la recherche émettent un avis favorable relativement à l'énoncé de principe à l'égard de la position générale de l'Université de Sherbrooke concernant l'apport des intelligences artificielles à la formation dans l'ensemble des disciplines

(Document en annexe)

#### **RAPPORTS ET INFORMATION**

CR-2023-04-12-07

Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 25 janvier 2023.

(Document en annexe)

CR-2023-04-12-08

Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion 8 février 2023

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 8 février 2023.

(Document en annexe)

CR-2023-04-12-09

Groupe de travail sur les études supérieures en recherche – comptes rendus – réunions du 27 septembre 2022, du 30 novembre 2022 et du 31 janvier 2023

Tel que convenu lors du conseil de la recherche du 22 février 2023, les membres du conseil ont reçu les comptes rendus relatifs aux travaux du Groupe de travail sur les études supérieures en recherche.

(Document en annexe)



**Avis – suite**

CR-2023-04-12-10

*Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes* (Politique 2500-047) – adoption – avis

La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, est invitée pour la présentation de ce point. Cette dernière présente aux membres du conseil le projet de *Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes* (Politique 2500-047).

Ce projet de politique réitère la volonté de l'Université de contribuer à la création d'une culture alliant performance et bienveillance qui soutient la santé mentale des membres étudiants, par l'entremise d'un cadre structurant et découle du *Plan d'action sur la santé mentale en enseignement supérieur 2021-2026* du ministère de l'Enseignement supérieur ayant pour but de soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans la mise en place de milieux favorisant la santé mentale.

À l'issue des discussions, les membres du conseil de la recherche émettent un avis favorable relativement à l'adoption de la *Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes* (Politique 2500-047) présentée en annexe.

(Document en annexe)

CR-2023-04-12-11

*Politique linguistique* (Politique 2500-016) – modification – avis

La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, présente aux membres du conseil les modifications proposées à la *Politique linguistique* (Politique 2500-016).

Afin de se conformer aux nouvelles exigences de la *Charte de la langue française* (RLRQ c. C-11), l'Université doit amender à nouveau la Politique 2500-016. Les changements apportés touchent principalement les aspects suivants :

- la langue de communication de l'administration de l'établissement, c'est-à-dire celle qu'elle emploie dans ses textes et documents officiels ainsi que dans toute autre communication;
- la langue de travail;
- la langue de l'enseignement et de la recherche, y compris celle des manuels et autres instruments didactiques, et celle des instruments d'évaluation des apprentissages;
- la qualité du français et la maîtrise de celui-ci par la communauté étudiante, par les membres du personnel, incluant le personnel enseignant, particulièrement lors du recrutement;
- la mise en œuvre et le suivi de la Politique, incluant les modalités de traitement des plaintes et observations formulées au regard de son application;
- les fonctions de la rectrice ou du recteur en tant que responsable de l'application de la Politique; et
- les modalités de la consultation et de la participation de la communauté étudiante ainsi que des membres du personnel à l'élaboration et le suivi de la Politique.

À l'issue des discussions, les membres du conseil suggèrent d'ajouter les modifications suivantes à la *Politique linguistique* (Politique 2500-016) :

- o article 3.3.1 : retirer les mots « le cas échéant, l'allocation devra être suivi d'une traduction en français » apparaissant à la dernière phrase du troisième paragraphe;
- o article 5.1.3 : reformuler le texte de cet article afin de baliser les différentes soutenances officielles (ex. : mémoires de maîtrise, projets et thèses de doctorat) qui sont effectuées en anglais;
- o article 5.1.6 : reformuler le texte de cet article afin d'en faciliter la compréhension.

Les membres du conseil de la recherche émettent un avis favorable relativement aux modifications proposées à la *Politique linguistique* (Politique 2500-016) présentée en annexe, et ce, en y incluant les modifications énoncées précédemment.

(Document en annexe)

CR-2023-04-12-12

*Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048) – adoption – avis

La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, présente aux membres du conseil le projet de *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048).

Faisant suite à l'adoption de la *Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire* (LQ 2022, c. 21) sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 7 juin 2022, tout établissement d'enseignement universitaire doit adopter, après consultation des membres de la communauté universitaire, une politique portant exclusivement sur la liberté universitaire, et ce, le 7 juin 2023.

Le projet de la *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048) présenté aux membres du conseil a fait l'objet d'une consultation auprès des syndicats et associations d'employés ainsi que des associations étudiantes.

Considérant que l'Université traitait, bien avant l'adoption de la Loi, de la notion de liberté universitaire dans ses documents officiels, la *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-015) ainsi que la *Procédure de signalement et de plainte en lien avec la Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Procédure 2600-083) devront être modifiées en conséquence, et ce, à la suite de l'adoption de la Politique 2500-048 présentée en annexe.

Au cours du processus de consultation du projet de Politique 2500-048, la secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante mentionne qu'il a été convenu d'ajouter le texte suivant « c) la personne vice-rectrice responsable des études » à la liste des membres d'office prévus à la composition du comité de suivi apparaissant à l'article 6.2.

À l'issue des discussions, les membres du conseil de la recherche émettent un avis favorable relativement à l'adoption de la *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048) présentée en annexe, en y incluant la modification ci-haut mentionnée.

(Document en annexe)

CR-2023-04-13

*Directive relative au dépôt institutionnel Savoirs UdeS* (Directive 2600-060) – modification – avis

Mesdames Sylvie Fournier, directrice générale et Sophie St-Cyr, bibliothécaire au Service des bibliothèques et archives, sont invitées pour la présentation de ce point.

Mesdames Fournier et St-Cyr présentent les modifications proposées à la *Directive relative au dépôt institutionnel Savoirs UdeS* (Directive 2600-060) adoptée en juin 2016. Les membres du comité de pilotage du dépôt institutionnel proposent notamment une révision importante de l'Annexe I de la Directive (Liste des documents et des déposantes et déposants autorisés), ainsi qu'une nouvelle licence simplifiée pour le dépôt des documents (Annexe II). Ce projet de licence a fait l'objet d'une validation auprès des services juridiques de l'Université.

Par cette mise à jour de la Directive, l'Université souhaite simplifier et mieux baliser le dépôt de documents dans *Savoirs UdeS* en précisant qui peut déposer sur la plateforme Web, le type de



documents autorisés, les rôles et responsabilités des différents intervenants, dont le comité de pilotage, ainsi que les modalités de retrait temporaire ou définitif d'un document.

Les membres du conseil de la recherche émettent un avis favorable relativement aux modifications proposées à la *Directive relative au dépôt institutionnel Savoirs UdeS* (Directive 2600-060) présentée en annexe.

(Document en annexe)

#### **DIVERS**

CR-2023-04-12-14

Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) – présentation

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de recherche (DORA) signée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et plusieurs autres institutions et organismes.

Cette initiative internationale vise à améliorer la façon dont les impacts de la recherche savante sont évalués. La déclaration comprend un ensemble de recommandations qui s'adressent aux agences de financement, aux établissements d'enseignement et de recherche, aux revues, aux organismes pourvoyeurs d'indicateurs et aux chercheuses et chercheurs.

Les membres du conseil de la recherche font part de leurs commentaires notamment sur la mise en œuvre et l'application des lignes directrices de cette déclaration.

(Document en annexe)

CR-2023-04-12-15

Plan stratégique 2022-2025 – rayonnement et leadership des regroupements de recherche et des zones d'innovation (objectifs 2.3) – discussion

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures recueille les différents commentaires des membres du conseil concernant les initiatives qui pourraient être développées, incluant l'organisation d'événements scientifiques sur les campus de l'UdeS, afin d'assurer le rayonnement et le leadership des regroupements de recherche et des zones d'innovation, soit l'un des principaux objectifs des orientations du plan stratégique 2022-2025 de l'Université.

#### **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

CR-2023-04-12-16

Date de la prochaine réunion

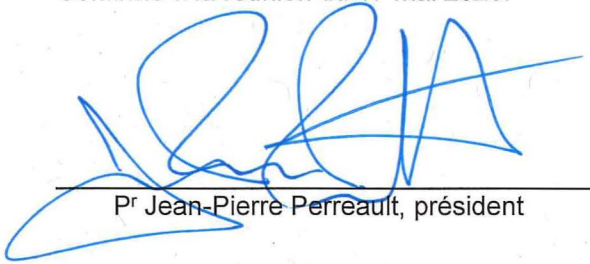
Le conseil de la recherche fixe la prochaine réunion au mercredi 17 mai 2023, sous réserve de modification par le président, si les circonstances l'exigent.

#### **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

CR-2023-04-12-17

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 17 mai 2023.



P<sup>r</sup> Jean-Pierre Perreault, président



P<sup>r</sup> Jean-Pascal Lemelin, secrétaire